

NON à l'initiative « En faveur du service public »

Communiqué aux médias

Berne, le 23 mai 2016. La CDF rejette l'initiative qui porterait un préjudice considérable aux prestations de base et aux finances publiques.

L'initiative populaire « En faveur du service public » entend introduire un nouvel article constitutionnel pour modifier les principes applicables aux prestations de base fournies en Suisse. Ainsi, la Confédération ne viserait pas de but lucratif dans le domaine des prestations de base, elle ne procéderait à aucun subventionnement croisé au profit d'autres secteurs de l'administration et elle ne poursuivrait pas d'objectif fiscal. Les CFF, Swisscom et La Poste sont aussi visés, puisqu'ils devraient appliquer les règles salariales en vigueur à la Confédération.

L'initiative menace les investissements et porte préjudice aux finances publiques

L'initiative interdit aux entreprises proches de la Confédération de faire des bénéfices. Même si de larges pans du service public sont déjà exonérés d'impôts, les communes, les cantons et la Confédération seraient privés de recettes fiscales et de dividendes dont le montant peut être estimé à plusieurs centaines de millions de francs. Une bonne partie des bénéfices réalisés aujourd'hui par les entreprises de service public est investie dans l'avenir des prestations de base. Si ces moyens venaient à manquer, les pouvoirs publics devraient puiser dans leur caisse. Conséquence : les impôts augmenteraient, et ce pour tous les contribuables.

L'initiative est trompeuse et fragilise les prestations de base

Le titre de l'initiative est trompeur. L'initiative ne permettrait en aucun cas de renforcer le service public. Au contraire, elle fragiliserait le dispositif des prestations de base qui est très performant. L'initiative entend restreindre la liberté d'entreprise des CFF, de Swisscom et de La Poste. Il faudrait alors ralentir le développement des prestations, de même que les investissements.

Un service public fiable et performant est la condition sine qua non du niveau de vie et de compétitivité dans toutes les régions de Suisse. Les prestations de base fournies sur tout le territoire agissent comme un ciment entre toutes les parties du pays. L'initiative menace cette cohésion. Les régions rurales et les régions de montagne seraient désavantagées, car elles ne pourraient plus compter sur un service public de qualité.